

## A&P 245 LE BILLET DU JURY

### Le billet du jury La Poésie Régulière Contemporaine

Nous recevons chaque année des ouvrages en nombre croissant (99 candidatures et plus de 2500 poèmes, en 2019) et nous constatons que les poètes présents utilisent de plus en plus un style mal nommé, « le néoclassique », dont les contours sont flous... soi-disant du classique avec licences.

Allez donc vous y retrouver !

Il nous est apparu opportun de définir les règles qui président à nos évaluations dans un souci de transparence et de partage avec nos candidats. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de l'excellent ouvrage de Chris BERNARD, « le Proclassique » - précis de style néo-classique en poésie - aux éditions Poésie Vivante que nous vous conseillons de vous procurer pour aller plus loin ([cris.ber@laposte.net](mailto:cris.ber@laposte.net)).

Ce que nous nommons « poème régulier contemporain » comporte deux éléments fondamentaux explicites, comme le soulignerait Monsieur de La Palice. Il s'agit de versification régulière, donc rimée et métrée de façon récurrente, et de l'usage de la langue lue et parlée témoignant de notre époque dans le plus strict respect de l'orthographe et la grammaire académique.

Ainsi l'élision, « *ce s'ra ton tour* » titre de la chanson de Jérôme HUET ayant remporté le Grand Prix Georges CHELON de la chanson poétique 2019, n'est pas admise en « poésie régulière contemporaine ». Soulignons que cela ne comporte pas de jugement de valeur car il convient de distinguer le Poème - texte en vers ou en prose ayant les caractères de la poésie, dicit Monsieur Larousse - de la Poésie qui est un art de combiner les sonorités, les rythmes, les mots d'une langue pour évoquer des images, suggérer des sensations, des émotions, selon la même source. Ainsi, suivre une prosodie ne garantit rien quant à la teneur poétique du texte. Le parolier a pour seul objectif de se faire entendre avec un surcroît de poésie apporté par la mélodie et l'arrangement musical. Le poème est à la fois une danse pour l'œil et une musique pour l'oreille, le calligramme en étant le paroxysme.

La Poésie Contemporaine s'interdit les diérèses désuètes ; ainsi l'alexandrin classique :

*Évitons la tentation des diamants*  
(*É vi tons la ten ta tion des dia mants*)

est un décasyllabe en prosodie régulière contemporaine.

De même, les « e » muets le restent toujours, qu'ils soient ou non suivis d'une voyelle. La poésie contemporaine préférera « *une jolie cathédrale* » à « *la jolie église* » évitant la curieuse habitude de systématiser les hiatus après les mots se terminant en ie, ue, ée ... D'autre part, en le faisant suivre d'une consonne, il témoigne que notre langue devient plus rapide et saccadée comme le révèle l'engouement pour le slam. Si un « e » placé en fin de vers ne compte jamais une syllabe et forme une rime dite féminine, il compte à l'intérieur du vers, même à l'hémistiche, sauf s'il est naturellement muet, comme nous l'avons signalé dans l'exemple qui précède.

L'alternance des rimes féminines et masculines reste recherchée mais la fréquence reste libre, vers en rimes plates, embrassées ou croisées, strophes ou même tout un texte de rimes masculines ou féminines si cela permet de rapprocher le signifiant du signifié. L'irrégularité est en revanche évitée, comme pour la métrique qui doit être régulière sans vers dits bancals ou boiteux. Si les singuliers et pluriels riment sans inconvénient en « prosodie régulière contemporaine » il n'en va pas de même pour le masculin et le féminin.

Prenons un exemple. Dans le poème ci-dessous de Pascal Lecordier, bras (pluriel) forme une rime pauvre avec là (singulier) sans aucune difficulté. Il en est de même entre combats et tomba ou, dans la strophe suivante, mine et machines. Cependant, faire rimer Sept avec Sète n'est pas d'usage en « poésie régulière contemporaine » en raison de sa disruption visuelle qui n'existe pas entre singulier et pluriel de forme variée et consonantique.

### ***Je reviens sur mes pas***

*Je reviens sur mes pas, je reviens vers tes bras.  
Je courus comme un fou pour amasser fortune,  
Hissai succès et gloire au grand mat de la hune,  
Comptai chaque conquête, ivre de ces soirs-là.*

*Drogué par mon pouvoir, j'ordonnai des combats.  
Je conseillai les Dieux. J'allumai des chandelles  
Pour fêter mes exploits. De vives ritournelles  
En discos à gogo où mon ego tomba.*

*Plus rien ne m'arrêta, travail sept jours sur-~~sept~~.  
Employé garde à vous, érigées les machines.  
L'usine à plein régime avait bien belle mine.  
J'oubliai tout alors du poète de Sète.*

*Mais dans ces paradis au cœur artificiel,  
Je t'ai perdue. Tu ne m'as pas suivi, ma vie !  
Je reviens sur mes pas, sans regret, plein d'envie,  
Pour habiter l'amour qui conduit droit au ciel.*

Voici très brièvement décrites, en ce court billet du jury, les quelques règles qui nous semblent préférables en « poésie régulière contemporaine ». Il va de soi, répétons-le, que l'émotion poétique, ressentie pas les lecteurs privilégiés que nous sommes, ne dépend pas de la prosodie choisie. Des textes libres, tels ceux d'« *Agapè* » d'Anne VAULPRÉ (Grand Prix Luc VUAGNAT 2019) nous ont émus par leur élévation et la transcendance dans laquelle s'imprime la marque de fabrique du poète vrai.

Nous concluons en poésie par ce rondel de Marie-Claire MELCHIOR qui résume parfaitement l'esprit de notre jury.

***Jury : grandeur et servitude***

*On ne voit bien qu'avec le cœur.  
J'explore, attendant l'étincelle  
Jaillissant d'une œuvre nouvelle  
Où l'âme et style iraient en chœur.*

*Ronsard n'est pas un arnaqueur,  
Sa poésie est éternelle.  
On ne voit bien qu'avec le cœur.  
J'explore, attendant l'étincelle.*

*Je m'interdis trop de rigueur  
En me disant : Holà, ma belle,  
Ne te montre pas trop cruelle,  
Tu trouveras bien ton vainqueur...  
On ne voit bien qu'avec le cœur !*

**M-C Melchior**



*Le Jury réuni avec les conjoints à Nancy, le 28 juin 2019.  
De gauche à droite : Nicole Métivier, Pascal Lecordier,  
Gérard Dalstein, Marie-Claire Melchior.*

